

Affaire Euribor : Paris refuse d'extrader à Londres le principal accusé

Dans une décision rendue mercredi, la Cour d'appel de Paris a refusé de livrer au Royaume-Uni Philippe Moryoussef, le principal condamné de l'affaire de manipulation des taux interbancaires européens initié par le parquet anticorruption de Londres. L'ancien trader français s'était vu infliger 8 ans de prison pour des faits remontant à la crise financière.

- Lire plus tard
- Banque & Assurances
 - Partager
 - Commenter



Philippe Moryoussef, ex trader de Barclays, fut condamné en son absence à huit ans de prison par une cour de Londres en juillet 2018 dans l'affaire de manipulation des taux interbancaires Euribor. (Peter Nicholls/Reuters)

Par **Anne Drif**

Publié le 5 nov. 2020 à 10:56

A quelques semaines du Brexit, le très emblématique procès intenté par Londres contre les traders de l'indice européen Euribor se désamorce. Dans une décision rendue mercredi par la Cour d'appel de Paris, la France a formellement refusé de remettre à la justice britannique Philippe Moryoussef, un ancien banquier de Barclays.

Il est le dernier des financiers français de la dite « French connection », un réseau de onze traders accusés de manipulations de taux interbancaires en euros entre 2005 et 2009, a encore faire l'objet de poursuites. Et le banquier le plus lourdement condamné par Londres, avec une peine de huit ans de prison prononcée en juillet 2018 par la cour londonienne de Southwark Crown.

Six acquittements

Pour Paris, non seulement les faits, qui remontent à la dernière crise financière, étaient prescrits en France lors de l'investigation du Serious Fraud Office (SFO) britannique en 2012, mais l'infraction pour manipulation de taux n'existait pas dans l'Hexagone, comme dans de nombreux pays européens.

Le 10 juin dernier, le SFO a d'ailleurs abandonné le mandat d'arrêt européen engagé à l'encontre de quatre autres ex-traders, dont le Français Stéphane Esper, un ancien de la Société Générale, et trois ex-banquiers de Deutsche Bank. Deux autres financiers de la banque allemande et une autre de Barclays ont également été acquittés en 2018 et 2019.

Christian Bittar, le Français de Deutsche Bank qui avait négocié dès le début des poursuites une peine de cinq ans de prison et quatre mois contre un plaider coupable, a quant à lui été libéré dès février dernier, soit moins de deux ans après le début de sa peine. Il est revenu en France.

Christian Bittar de retour en France

Reste deux traders de Barclays, Colin Bermingham et Carlo Palombo. Dans un premier temps, le jury a reconnu ne pas pouvoir rendre de verdict. Finalement, ils ont été condamnés à respectivement cinq et quatre ans de prison. Mais ces derniers ont fait appel, notamment sur la base de la présence dans le jury d'un banquier d'UBS, établissement mis en cause dans des dossiers de manipulation interbancaires.

Dans le cas de Philippe Moryoussef, le gouvernement britannique ne peut pas faire appel du refus de la France d'extrader le trader. Celui-ci est donc libre sur le territoire français.

Londres ne renonce pas pour autant aux poursuites. « *Sa condamnation pénale n'est pas juridiquement affectée par la décision de ne pas poursuivre les autres en justice* », indique la justice britannique en référence à sa décision de juin dernier visant entre autre Stéphane Esper.

D'après le mandat d'arrêt que le gouvernement britannique a émis contre lui, Philippe Moryoussef demeure même « *un des malfaiteurs principaux de cette affaire* ». Mais ce mandat d'arrêt européen ne tient désormais plus que pour quelques semaines, jusqu'au 31 décembre prochain, fin de la période de transition du Brexit.